

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0479.090.720	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

DÉNOMINATION: **IPM RADIO**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **rue des Francs**

N°: **79**

Code postal: **1040**

Commune: **Bruxelles 4**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: <sup>1</sup>

Numéro d'entreprise **0479.090.720**

DATE **28/02/2019** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **27/06/2019**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2018** au **31/12/2018**

Exercice précédent du **1/01/2017** au **31/12/2017**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **37** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.6, 6.4.1, 6.4.2, 6.4.3, 6.5.1, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.12, 6.14, 6.17, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9

Signataire  
(nom et qualité)  
**François le HODEY**  
**Administrateur délégué**

Signataire  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**Lempereur Michèle**

Rue Pierre Curie 36, 4100 Seraing, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/05/2017- 30/05/2023

**IPM Group SA SA 0403.508.716**

Rue des Francs 78, 1040 Bruxelles 4, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 30/05/2017- 30/05/2023

Représenté par :

1. le Hodey Francois

Avenue Lequime 58 , 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique  
administrateur

**MAJA SA 0439.503.238**

Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles 4, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/05/2017- 30/05/2023

Représenté par :

1. le Hodey Patrice

Avenue Bon Air 17 , 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique  
Administrateur

**AXEMEDIA SA 0439.503.238**

Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles 4, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/05/2017- 30/05/2023

Représenté par :

1. PIERRARD Denis

Avenue Grand Air 17 , boîte A, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique

**Concept Multimédia Belgium SA 0451.728.010**

Derbystraat 201, 9051 Sint-Denijs-Westrem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 30/05/2017- 30/05/2023

Représenté par :

1. Dekeyser Jean-Charles

Graaf Jansdijk 336 , 8300 Knokke-Heist, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**RSM INTERAUDIT SC 0436.391.122**

Chaussée de Waterloo 1151, 1180 Uccle, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B-00091

Mandat : 27/05/2016- 27/06/2019

Représenté par :

1. DE GRAND RY Bernard

Lozenberg 22 , boîte 2, 1930 Zaventem, Belgique

, Numéro de membre : A01051

2. DELACROIX Marie

Lozenberg 22 , boîte 2, 1930 Zaventem, Belgique

, Numéro de membre : A02141

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*;
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	63.841,52	75.206,34
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	14.731,61	
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	49.109,91	75.206,34
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23	49.109,91	75.206,34
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28		
Entreprises liées .....	6.15	280/1		
Participations .....		280		
Créances .....		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8		
Actions et parts .....		284		
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>282.168,73</u>	<u>295.148,62</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	235.317,46	201.912,91
Créances commerciales .....		40	233.446,14	201.911,05
Autres créances .....		41	1.871,32	1,86
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	40.942,83	92.249,00
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	5.908,44	986,71
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	346.010,25	370.354,96

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	-5.725.039,05	-5.476.443,64
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	1.753.479,40	1.753.479,40
Capital souscrit .....		100	1.753.479,40	1.753.479,40
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11	643.250,00	643.250,00
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13		
Réserve légale .....		130		
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	-8.121.768,45	-7.873.173,04
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	-----	-----
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5		
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>6.071.049,30</u>	<u>5.846.798,60</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17		
Dettes financières .....		170/4		
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173		
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	6.071.049,30	5.840.398,60
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	126.270,65	123.241,09
Fournisseurs .....		440/4	126.270,65	123.241,09
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	32.918,15	32.353,21
Impôts .....		450/3	6.370,16	6.123,40
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	26.547,99	26.229,81
Autres dettes .....		47/48	5.911.860,50	5.684.804,30
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3		6.400,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	346.010,25	370.354,96

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	1.040.620,57	764.194,25
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	1.030.330,21	735.659,44
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	10.290,36	28.534,81
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	1.288.294,40	1.137.186,12
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	1.072.229,81	933.339,47
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	170.669,10	165.539,38
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	44.868,70	39.768,53
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		-1.875,21
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	526,79	413,95
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-247.673,83	-372.991,87

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B		
Produits financiers récurrents .....		75		
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants .....		751		
Autres produits financiers .....	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	592,58	721,84
Charges financières récurrentes .....		65	592,58	721,84
Charges des dettes .....		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651		
Autres charges financières .....		652/9	592,58	721,84
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-248.266,41	-373.713,71
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	329,00	150,51
Impôts .....		670/3	329,00	150,51
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-248.595,41	-373.864,22
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-248.595,41	-373.864,22

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-8.121.768,45	-7.873.173,04
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-248.595,41	-373.864,22
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	-7.873.173,04	-7.499.308,82
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	-8.121.768,45	-7.873.173,04
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	978.536,98
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	16.825,00	
Cessions et désaffectations .....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	995.361,98	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	978.536,98
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	2.093,39	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers .....	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	980.630,37	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	<u>14.731,61</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	472.694,43
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	16.678,88	
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	489.373,31	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	397.488,09
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	42.775,31	
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	440.263,40	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	<u>49.109,91</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.159,22
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163		
Cessions et désaffectations .....	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	16.159,22	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.159,22
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273		
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	16.159,22	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	73.843,19
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164		
Cessions et désaffectations .....	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8184		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194	73.843,19	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214		
Acquises de tiers .....	8224		
Annulées .....	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8244		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	73.843,19
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274		
Repris .....	8284		
Acquis de tiers .....	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8314		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324	73.843,19	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(25)	<hr/>	
<b>Dont</b>			
<b>Terrains et constructions</b> .....	250		
<b>Installations, machines et outillage</b> .....	251		
<b>Mobilier et matériel roulant</b> .....	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.314,49
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165		
Cessions et désaffectations .....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	5.314,49	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.314,49
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275		
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	5.314,49	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	_____	

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe** .....

    Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....

    Actions et parts – Montant non appelé .....

    Métaux précieux et œuvres d'art .....

**Titres à revenu fixe** .....

    Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit** .....

    Avec une durée résiduelle ou de préavis

        d'un mois au plus .....

        de plus d'un mois à un an au plus .....

        de plus d'un an .....

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

charges à refacturer

Exercice
5.908,44

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.753.479,40
(100)	1.753.479,40	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

actions nominatives .....  
 Actions nominatives .....  
 Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.753.479,40	565
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	565
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	



**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	6.370,16
Dettes fiscales estimées .....	450	
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	26.547,99

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Vente d'espaces publicitaires

Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture .....

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs .....

Cotisations patronales d'assurances sociales .....

Primes patronales pour assurances extralégales .....

Autres frais de personnel .....

Pensions de retraite et de survie .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
	1.030.330,21	735.659,44
740		
9086	3	3
9087	3,0	3,1
9088	5.133	5.278
620	128.636,03	125.263,36
621	28.934,87	29.566,31
622	1.647,18	620,80
623	11.451,02	10.088,91
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112		
Reprises .....	9113		1.875,21
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115		
Utilisations et reprises .....	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	526,79	413,95
Autres .....	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise .....	617		



**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	329,00
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	329,00
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	

Codes	Exercice
9134	329,00
9135	329,00
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé****Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives	9141	11.429.005,67
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	11.429.005,67
Latences passives .....	9144	
Ventilation des latences passives		

Codes	Exercice
9141	11.429.005,67
9142	11.429.005,67
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....	9145	114.035,40	117.321,90
Par l'entreprise .....	9146	140.508,59	110.492,68

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	9147	27.360,89	33.386,54
Précompte mobilier .....	9148	3.486,00	2.152,11

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	114.035,40	117.321,90
9146	140.508,59	110.492,68
9147	27.360,89	33.386,54
9148	3.486,00	2.152,11

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)		
Participations .....	(280)		
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
<b>Créances</b> .....	9291		
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311		
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	5.947.324,24	5.715.296,00
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	5.947.324,24	5.715.296,00
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421		
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252		
Participations .....	9262		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

Créances sur les personnes précitées .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur .....

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

Emoluments du (des) commissaire(s) .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	3.459,42
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion \***

**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) \***

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés \*

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*\*:

**SA IPM Group NV**

**rue des Francs 79**

**1040 Bruxelles 4, Belgique**

**0403.508.716**

**L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand**

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus \*\*:

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### REGLES D'EVALUATION

Conformément à l'Art. 15 de l'A.R. du 8.10.1976 relatif aux comptes annuels des entreprises, le CA arrête les règles d'évaluation de l'inventaire prévues à l'Art. 7 de la loi du 17.7.1975.

Les perspectives étant favorables, les comptes ont été établis sur base du maintien des règles de continuité conformément à l'article 96 §6 du code des sociétés.

### REGLES GENERALES

Les principes généraux contenus dans l'arrêté royal du 8.10.76 sont d'application. Les règles qui suivent ne disposent que pour les modes d'évaluation laissés à l'appréciation des entreprises. Le Conseil se réserve la possibilité de déroger à ces règles chaque fois que la loi fiscale autorisera des prises en charge ou des immunités spéciales.

Toutes modifications ou dérogations feront l'objet d'une décision motivée du Conseil d'administration.

### ACTIF DU BILAN

#### I. Frais d'établissement

Il s'agit des frais de constitution ou d'augmentation de capital, des frais d'émission d'emprunts, ainsi que les frais de restructuration (prépensions - bulletin n° 6 de la Commission des Normes Comptables).

Ces frais sont amortis en 5 ans.

#### II. Immobilisations incorporelles

Ces actifs sont valorisés à leur coût de revient ou à leur valeur d'utilisation si celle-ci est inférieure Art. 25. A.R.1.1., majoré d'éventuels intérêts intercalaires.

Il s'agit :-des frais de développements :

" des concessions, brevets, licences, savoir faire, marques et droits similaires (Logiciels);

" du Goodwill.

Durée de l'amortissement :

" -Logiciels informatiques : 5 ans.

" -Développements de sites internet : 3 ou 5 ans à partir de la mise en production en fonction de la durée de vie de l'investissement.

" -Développements programmes informatiques : 3 ou 5 ans à partir de la mise en production en fonction de la durée de vie de l'investissement

" -Goodwill (Fonds de commerce, manchettes (titre du journal) : 5 ans

#### III. Immobilisations corporelles

La valeur d'entrée en comptabilité correspond à la valeur d'acquisition en cas d'achat plus tous les frais accessoires s'y référant et les éventuels intérêts intercalaires. Cette valeur peut encore être celle des actifs reçus par voie d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis et décrits dans les rubriques ci-dessous, sauf exception, ils sont calculés à partir du mois de mise en production de l'investissement.

Cependant, le Conseil peut pratiquer des amortissements complémentaires ou accélérés pour les biens qui viendraient à se déprécier pour des raisons économiques ou technologiques, qui seraient usés prématurément ou qui seraient désaffectés.

Lorsque des dérogations sont appliquées, il en sera fait mention dans l'annexe du bilan.

Taux d'amortissements :

" Bâtiments et constructions : 3,03% linéaire pour les bâtiments neufs (33 ans) et 5% linéaire (20 ans) pour les bâtiments industriels ou non neuf.

" Installations, machines et outillages

o Matériel mécanique : 10 % linéaire

o Matériel électrique : 20 % linéaire

o Rotatives (15 ans) : 6,7 % linéaire

o Accessoires rotatives (10 ans) : 10 % linéaire sur acquisition complémentaire ou d'occasion selon la durée de vie estimée de l'investissement

o Encartreuse et mise sous blister (12, 10 et 5 ans) : 8,33 % linéaire; 10% ou 20% si d'occasion en fonction de la durée de vie estimée de l'investissement

o Machines pour l'expédition (8 ans et 5 ans) : 12,5 % linéaire ou 20% si d'occasion en fonction de la durée de vie estimée de l'investissement

o Matériel de photocomposition (5 ans) : 20 % linéaire

o Informatique de production (5 ans) : 20 % linéaire

o Informatique de matériel industriel (8 ans) : 12,5 % linéaire.

" Informatique bureautique et bornes de jeux (3 ans) : 33,33 % à partir de l'acquisition.

" Location-financement matériel IT hard & software (5 ans) : 20 % linéaire

" Location-financement matériel de production industrielle (15 ans pour les rotatives et 12 ans pour le matériel d'expédition et de conditionnement) : 6,67% et 8,33% & linéaire

" Hardware (3 ans) : 33 % linéaire (informatique de bureautique)

" Studio Radio : 10% linéaire

" Matériel d'occasion : 50% linéaire

" Mobilier et matériel roulant

o Mobilier de bureau : 10 % linéaire.

o Matériel de bureau : 20% linéaire

o Matériel photo-audio-vidéo : 20% ou 33,33% linéaire en fonction de la durée de vie estimée de l'investissement

o Caisse enregistreuse (3 ans) : 33,33% linéaire

o Matériel roulant (voitures) : 20 % linéaire

o Matériel d'occasion : 50% linéaire (sur rubriques ci-dessus)

" Autres immobilisations corporelles

o Aménagement locaux : 10 % linéaire.

o Présentoirs : 20% linéaire

#### IV. Réévaluation d'actifs

Une plus-value peut être actée sur des biens immobilisés lorsque le Conseil la juge certaine et durable.

Sont exclus de cette réévaluation les frais accessoires et les impôts non déductibles ainsi que les biens désaffectés ou qui au jugement

## RÈGLES D'ÉVALUATION

du Conseil sont appelés à être désaffectés dans un avenir plus ou moins proche.

Conformément à l'Art. 34 de l'A.R., ces plus-values seront imputées au code 12 du passif "Plus-values de réévaluation" et à l'actif dans l'immobilisé concerné par cette réévaluation.

Les réévaluations de biens amortissables sont amorties aux mêmes taux que ceux-ci.

### V. Immobilisations financières

A l'origine, les participations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport à l'exclusion des frais qui s'y rapportent.

A la fin de chaque exercice, le conseil détermine une valeur estimative de chaque participation suivant les critères d'évaluation définis ci-dessous. Il procède ensuite, le cas échéant, à la modification des valeurs comptables, soit d'origine, soit déjà modifiées, en suivant les règles décrites ci-après.

Le choix du critère est arrêté par le Conseil, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, en fonction des caractéristiques du titre considéré.

Lorsque le critère adopté cesse d'être significatif, celui-ci est abandonné. Une mention spéciale sera faite dans l'annexe.

Les critères d'évaluation :

" Filiales et sous-filiales

On tiendra compte d'une des valeurs suivantes ou la moyenne de deux ou plusieurs d'entre elles pour chaque participation :

o valeur de l'actif net comptable

o valeur de réalisation de la participation

o valeur de souscription dans le cas de nouveaux titres de sociétés existantes ou de titres de sociétés récemment constituées

o valeur boursière dans le cas où le marché et le cours sont significatifs

o valeur patrimoniale c'est-à-dire l'actif net comptable réévalué

o valeur établie par un expert tiers

o valeur établie sur un calcul DCA ou de multiples

" Sociétés liées (autres que filiales)

Il sera procédé avec les autres sociétés du groupe détenant une participation dans l'entreprise commune, une évaluation unique selon les critères repris au point précédent et sans préjudice à l'autonomie des conseils d'administration concernés.

" Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation.

o Autres immobilisations financières.

Les titres seront traités comme suit :

les titres cotés : pour les titres cotés dont le cours et le marché sont jugés significatifs, c'est le dernier cours de l'exercice qui est utilisé;

les titres non cotés : pour les titres non cotés ou pour ceux dont le marché et le cours ne sont pas significatifs, les mêmes critères d'évaluation repris pour les titres des entreprises liées seront d'application.

Modifications des valeurs comptables :

Il ne sera procédé à des réductions de valeur, à des réévaluations et des reprises de réduction au-delà des valeurs initiales et suivant les critères adoptés ci-dessus que si, de l'avis du conseil, les moins-values observées ont un caractère durable.

Dans ce cas, les réductions de valeur et les reprises de réduction seront portées respectivement au débit et au crédit du compte de résultats.

Quant aux réévaluations au-delà des valeurs initiales, celles-ci seront portées au crédit du compte de réévaluations visé à la rubrique III du passif, jusqu'à réalisation des titres.

Toute réduction faisant suite à une telle réévaluation sera portée au débit du compte de résultats.

Le Conseil note que les réévaluations de titres sont toujours facultatives.

Les modifications de valeurs (réductions, reprise de réductions et réévaluations) seront comptabilisées pour autant qu'elles aient un caractère durable.

### VI. Créances

Lorsque le débiteur est une entreprise liée ou avec laquelle il existe un lien de participation et lorsque les créances ont pour but de soutenir durablement l'activité, celles-ci seront classées dans les immobilisations financières.

Des réductions de valeur sont actées sur les créances classées en immobilisations financières comme sur les autres créances à un an au plus dans les cas suivants :

" état d'insolvabilité évident indépendant d'une faillite ou d'un concordat dans la mesure où la récupération devient vraiment improbable;

" faillite ou concordat du débiteur dans la mesure où le dividende escompté dans la masse est insuffisant;

" baisse du cours de la devise dans laquelle est libellée la créance;

" réalisation d'une condition ou d'un événement résolutoire de tout ou partie de la créance;

Les pourcentages de réduction de valeur de créances (hors TVA) sont :

" faillite et concordat 100 %

" dossiers à l'avocat 80 %

" dossiers en recouvrement 50 %

### VII. Les stocks

Les entrées sont valorisées au prix d'acquisition + frais et les sorties sont valorisées au prix moyen pondéré.

### IX. Valeurs disponibles

Une réduction de valeur est actée en cas de baisse des cours de change sur les avoirs libellés en devises étrangères.

Les avoirs en devises sont estimés au dernier cours utile du mois.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### IX. Comptes de régularisation

Afin de respecter l'annualité des charges et produits, les comptes de régularisation, tant au passif qu'à l'actif, sont utilisés pour affecter à un exercice ultérieur les prorata de charges à reporter ou à l'exercice considéré les prorata de produits non encore perçus, avec application de la règle proportionnelle en cas d'imputation pour partie.

### PASSIF DU BILAN

#### III. Plus-value de réévaluation

Toute plus-value actée sera compensée par une imputation équivalente dans le compte de passif "plus-value de réévaluation" et n'en sera extournée qu'en cas de réalisation du bien auquel elle se rapporte.

#### VII. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et des charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actualisée des charges et des risques pour lesquelles elles ont été constituées.

Engagement résultant de prépensions conventionnelles : afin de respecter l'article 19 de l'A.R. du 8.10.76, il est décidé de prendre en charge dans l'exercice le montant des engagements de prépension que la société a souscrits.

L'estimation de cette provision est faite en estimant la charge réelle de chaque prépension jusqu'à l'âge de la pension. Cette provision est à réévaluer chaque année. Elle peut faire l'objet d'un calcul d'actualisation couplée à une table de mortalité. La provision initiale est activée et amortie en 5 ans.

#### VIII. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Toutefois, cette rubrique comprendra en outre des provisions pour faire face aux impôts de l'exercice et aux dettes de caractère social attribuables à des prestations accomplies par le personnel durant l'exercice écoulé mais qui ne seront payées qu'au cours de l'exercice suivant.

### X. Comptes de régularisation

### COMPTES DE RESULTAT

Les recettes des paris sont comptabilisées en net. Le chiffre d'affaires est égal au montant des mises des joueurs minoré du montant de leurs gains.

### ENGAGEMENTS ET RECOURS

Les engagements et recours sont évalués au montant résiduel figurant dans les actes par lesquels ils ont été souscrits par la société au profit des tiers, o

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	3,0		
Temps partiel .....	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	3,0		
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	5.133		
Temps partiel .....	1012			
Total .....	1013	5.133		
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	170.669,10		
Temps partiel .....	1022			
Total .....	1023	170.669,10		
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire .....</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	3,1		
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	5.278		
Frais de personnel .....	1023	165.539,38		
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	3		3,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	3		3,0
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	3		3,0
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201	3		3,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1202			
de niveau universitaire .....	1203			
Femmes .....	121			
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	3		3,0
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées .....  
 Nombre d'heures effectivement prestées .....  
 Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice** .....

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 Contrat de remplacement .....

**Par motif de fin de contrat**

Pension .....  
 Chômage avec complément d'entreprise .....  
 Licenciement .....  
 Autre motif .....  
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour l'entreprise .....  
     dont coût brut directement lié aux formations .....  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>			
5821	3	5831	
5822	24	5832	
5823	706,13	5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>			
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	